

PRAP 2S - Prévention des Risques liés à l'Activité Physique dans le secteur Sanitaire et Social

INFORMATIONS :

Public :

Toute personne ayant des activités de soins et d'aide en établissement spécialisé ou en maison de retraite Ehpad.

Les prérequis stagiaires

Aucun prérequis nécessaire

Prérequis établissement

- Le dirigeant ou la personne ayant délégation de pouvoir, doit avoir les compétences requises en management santé et sécurité
- Constitution d'un groupe pilote et comité de pilotage
- L'établissement doit s'engager dans une démarche de prévention

Durée : 28h (dont 14h00 consacrées à l'ALM) ainsi qu'un travail intersession entre les 2 périodes de formation

Intervenant :

Formateur PRAP 2S certifié par l'INRS en ordre de validation et ayant suivi le module complémentaire ALM.

CONTEXTE :

La formation "PRAP 2S ALM : Prévention des Risques liés à l'Activité Physique – Sanitaire et Social Accompagnement à La Mobilité" est destinée au personnel des secteurs médico-sociaux et sanitaires étant amené à réaliser de la manutention de personnes. Elle vise, entre autres, à savoir identifier les risques et comprendre l'intérêt de la prévention.

LE + DE LA FORMATION

Cette formation prend appui sur des mises en situation avec utilisation du matériel de manutention.

PRAP 2S - Prévention des Risques liés à l'Activité Physique dans le secteur Sanitaire et Social

OBJECTIFS :

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.
- Observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
- Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi.
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.

PROGRAMME :

- Les atteintes à la santé liées à l'activité physique professionnelle,
- Les enjeux sociaux et économiques et les enjeux de l'accompagnement
- Les acteurs internes et externes de la prévention
- La place de l'activité physique dans le travail,
- Les principes de la prévention des risques
- Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur,
- Les facteurs de risque
- La description de l'activité de travail et repérage des situations pouvant nuire à la santé du participant :
- La notion de déterminant,
- L'analyse, dans sa situation de travail, des déterminants et de son activité physique.
- Les aides techniques à la manutention au regard des situations d'accompagnement
- Les limites des principes de sécurité physique et d'économie d'effort.
- L'évaluation du potentiel de la personne soignée ou aidée afin de la faire participer au maximum de ses possibilités,
- Règles à respecter dans la mise en œuvre des techniques de manutention,
- Déplacements naturels du patient,
- Proposition d'amélioration

NOTRE DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE —

- Les méthodes pédagogiques alternent :
 - Heuristique : questionnement/brainstorming découverte par réalisation
 - Démonstratif : apports théoriques ou méthodologiques

PRAP 2S - Prévention des Risques liés à l'Activité Physique dans le secteur Sanitaire et Social

- **Applicatif** : exercices d'application, études de cas concrets (films, photos, écrits), analyse d'une situation personnelle de travail, exercices mises en situation

- Le questionnaire heuristique est très court, les éléments qui en sont issus sont réutilisés dans la partie démonstrative. La partie démonstrative permet de cadrer les connaissances et d'apporter les éléments indispensables à retenir. Les exercices applicatifs permettent d'intégrer les apports dans la pratique et de les assimiler.

Suite à la pandémie de Covid19, Forma Santé appliquera les recommandations du gouvernement/ l'INRS/ ARS ...

EVALUATION & LIVRABLES

- L'évaluation utilisée pour la validation, est celle défini par l'INS à l'aide des épreuves certificative défini dans le document de référence V9-01/2021.
- Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait aux épreuves certificatives peuvent prétendre à l'obtention du certificat d'acteur PRAP2S Version ALM.
- L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation, à l'aide de techniques et outils choisis par l'intervenant.
- La satisfaction des participants est évaluée à l'aide d'un questionnaire et par un « tour de table ».

Une formation maintien et actualisation des compétences (MAC) doit avoir lieu avec un intervalle maximal de 24 mois.

- Memento formation
- Un certificat de réalisation est délivré aux participants.